



Numéro 33 / décembre 2016

Le Noirmont Info

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous remettre : *Le Noirmont Info n° 33*

Nous vous remercions de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à ces informations.

Le conseil communal

Administration

Ouverture des guichets

lundi au mercredi 8h-12h – 17h-18h
jeudi 8h-12h
vendredi 8h-12h – 14h-17h

 secrétariat 032 953 11 15
 contrôle des habitants/AVS 032 953 12 15
 caisse 032 953 11 16

Courriel commune@noirmont.ch
Site : www.noirmont.ch

Noël-Nouvel An :

Le bureau communal sera fermé
du vendredi 23.12.2016
au mardi 3.01.2017

ADMINISTRATION INFORMATIONS

Permanences ORP

L'ORP Jura tout comme l'administration cantonale seront fermés pendant les fêtes de Noël et de Nouvel-An du 24 décembre au 4 janvier 2017.

Diverses informations

Déchets

Taxe déchets : en réf. A l'art 4 du règlement tarifaire concernant la gestion des déchets, nous rappelons aux personnes concernées qu'une réduction annuelle de CHF 100.— est accordée à toute personne au bénéfice d'un certificat médical renouvelable chaque année attestant d'un problème d'incontinence.

Nous nous permettons ce petit rappel afin de permettre aux bénéficiaires d'entamer les démarches visant à bénéficier de cette réduction.

Tournée concernant le jour de ramassage modifié dès 2017

Les moloks et containers des Entreprises seront vidés par Curty les mardis en lieu et place des vendredis.

(se référer au mémo déchets distribué par tous-ménages).

Votations

Vote par correspondance

Merci de vous conformer strictement aux instructions mentionnées au verso de l'enveloppe de vote « instructions pour voter par correspondance ». Force nous est de constater que quelques votes sont systématiquement annulés notamment de par le fait que :

- ✚ Les cartes de légitimation ne sont pas signées ;
- ✚ Introduire les bulletins de vote dans l'enveloppe de vote (petite enveloppe)

Moustiques anopheles plumbeus

Après diverses investigations il s'avère que l'affaire des moustiques anopheles plumbeus dont les nuisances nous ont été signalées en haut du village arrive à son épilogue.

Les recherches ont abouti et une fosse d'une surface de 32 m² serait à l'origine de ces nuisances (20 larves par dm²). La responsabilité de cette espèce dans la nuisance reportée est dès lors quasi confirmée et la source de la nuisance également.

Actuellement les larves sont en diapause et vivent au ralenti dans le gîte pendant la saison froide. Le premier traitement se fera fin mars et renouvelé toutes les 4 à 8 semaines en fonction du produit. Suite de quoi la fosse devra être vidangée, le fond sera percé et comblé de gravier.

Le suivi pour les traitements se fera avec la collaboration et sous l'égide des biologistes.

Les autorités en tous les cas mettent tout en œuvre pour venir à bout de cette nuisance.

POLICE

Mesures hivernales

Aux automobilistes :

Nous vous prions de respecter les panneaux indicatifs et libérer les places de parc aux heures indiquées afin de permettre à la voirie d'effectuer correctement son travail de déneigement.

La police cantonale aura pour tâche de veiller au respect de ces mesures hivernales, ceci n'étant plus de la compétence des Communes via son garde-police. Gare aux contrevenants.

Radars communaux

Comme vous avez certainement pu le constater, le Conseil communal a décidé de mener une campagne radar dans les rues du village et plus particulièrement dans les zones limitées à 30 Km/h. En effet, beaucoup de personnes se plaignent de la vitesse parfois élevée de certains automobilistes dans des zones résidentielles ou sur le chemin de l'école.

Cette campagne a concerné principalement l'axe rue St-Hubert – rue des Sommètres – chemin de Roc-Montès.

Il est à signaler que toutes ces rues sont limitées à 30 Km/h.

Quelques chiffres:

Durée de pose: entre 7 et 11 jours pour chaque emplacement

Le taux moyen d'infraction est de 54,92%

Moyenne d'infraction la plus basse: 17,8% (rue St-Hubert 14)

Moyenne d'infraction la plus haute: 76,6% (rue Roc-Montès)

Vitesse la plus élevée enregistrée: 68 Km/h (rue Roc-Montès)

D'une manière générale, nous constatons qu'en moyenne, **un véhicule sur deux dépasse les limitations légales** et ce taux est même de plus de deux sur trois au chemin de Roc-Montès qui est pourtant relativement étroit et habité.

Il est évident que ces chiffres ne sont pas bons mais reflètent la réalité quotidienne de nombreuses communes.

EAUX / STEP

Précipitations en litre par m² au Noirmont

Année	total L/m ²
2009	867.2
2010	971.8
2011	994.2
2012	1159.2
2013	1216.8
2014	1088.8
2015	835.4
2016	1076.6

Les analyses EAUX et STEP sont consultables sur le site de la Commune et par affichage dans la vitrine communale.

CONSEIL COMMUNAL

Rétrospective 2016

ACTIVITES DES AUTORITES COMMUNALES

par M. Jacques Bassang, maire

En cette fin d'année, la 4^{ème} de la législature, il est de bon ton que l'activité du Conseil communal soit quelque peu résumée.

Ce dernier s'est réuni à 39 reprises au cours de séances plénières plus ou moins fournies et longues. Si j'ajoute à cela un nombre important de séances de toutes sortes occupant les membres de l'exécutif, dans certains dicastères plus que dans d'autres, il m'est loisible d'affirmer que nous avons été passablement sollicités. Par ailleurs, je me plais à relever la bonne harmonie soudant le Conseil communal, gage indéniable de réussite.

Cette année 2016, notre commune a vu la métamorphose quasi totale de l'éclairage publique. En effet, les lampes au mercure très gourmandes en énergie ont été remplacées par des luminaires leds largement plus économiques. Les factures d'électricité s'en ressentiront et en même temps l'écologie y trouvera son compte. Les lampes au sodium

équipant entre autre le quartier de "Sur la Velle" ne seront pas changées dans l'immédiat. Si l'on sait que les toits de notre commune comptent plus de 13'000 m² de cellules photovoltaïques, l'on peut dire que notre contribution à la défense de l'environnement est bonne. Cela même si certaines personnes pensent que l'éclairage de la H18 est exagéré. Toujours dans notre souci de préserver l'environnement, nous avons décidé de revitaliser l'étang du Cuenat-Dessus et de participer financièrement à la réfection d'un mur en pierres sèches au Creux-des-Biches. Ce dernier point en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Doubs.

Les écoles continuent leur mue. Le collège primaire, objet d'une rénovation intérieure totale sur cinq ans prend bonne allure. L'an prochain verra l'aboutissement des travaux chapeautés par une commission spéciale très efficace. Des salles de classe modernes, un ascenseur, une salle d'école ménagère remise au goût du jour. La salle de spectacle abandonnée de longue date finement rénovée et des corridors rafraichis redonneront une nouvelle jeunesse à ce bel édifice plus que centenaire. L'ancien bâtiment des Espaces scolaire de l'école secondaire Le Noirmont-Les Bois bénéficie pour sa part d'une remise à neuf bienvenue. Les travaux ont été planifiés sur deux ans. Ainsi, l'an prochain marquera l'aboutissement des travaux. La transformation de l'esplanade Sud comprenant la construction d'escaliers favorisant un accès moins dangereux pour les élèves confère une note finale favorable au quartier des écoles.

Le cimetière a lui aussi subi quelques transformations. Une nouvelle croix que nous avons voulue ressemblante remplace la vénérable croix centrale victime du déblaiement de la neige. Ce qui peut être sauvé de l'ancienne sera placé et protégé par un avant à l'extrémité de l'allée centrale, contre le mur Ouest. La tombe du curé Desboeufs, mort pendant le Kulturkampf, celle du docteur Fleury, l'ami des pauvres, ainsi qu'une belle tombe ont été l'objet d'un rafraichissement bienvenu. Par ailleurs l'emplacement du "Jardin du souvenir" s'est vu recouvert d'un tapis bitumineux. Les travaux se poursuivront l'an prochain par une consolidation du mur d'enceinte.

Côté route de La Goule, les travaux de la première étape de sécurisation ont été attribués

cet automne. Dès le printemps prochain ils seront entrepris et les études qui se poursuivront permettront de présenter et de soumettre à l'approbation des citoyens l'ensemble du projet de remise aux normes sécuritaires de cet important axe routier.

D'autre part, le Conseil communal prépare l'avenir de notre communauté. En ce sens il a décidé de lancer l'étude d'un rapport d'opportunité en vue de mettre en place un nouveau Plan d'Aménagement Local l'actuel arrivant en bout de course. Le Bureau d'ingénieurs RWB chargé de cette pré-étude nous la présentera l'an prochain. En attendant nous nous soucions du développement possible dans les limites du PAL actuel en poursuivant notre politique d'achat de terrain et de viabilisation. Notre dernière Assemblée de commune du budget 2017 en étant la preuve tangible. Sachez aussi que la nouvelle politique fédérale sur l'aménagement du territoire oblige les communes à supprimer le mitage dans les périmètres bâtis. Ceci nous conduit à les supprimer. Afin de le permettre nous avons, par exemple, lancé l'étude du Plan spécial "Sous-la-Cure" qui concerne les terrains disponibles situés en dessous de l'Ancienne église.

La sécurité dans nos rues, principalement sur les chemins du Pédibus, est l'objet de tous nos soins. Une Commission planche actuellement sur le sujet. En attendant les résultats de l'étude et de ce qui en découlera, en tout temps aussi, la prudence est recommandée à chacun d'entre nous. Dans ce but, je rappelle une fois encore qu'il est strictement interdit de s'arrêter sur les trottoirs de la rue des collèges pour y déposer ses enfants.

Sur ce, je termine ce petit aperçu bien incomplet sur l'activité du Conseil communal et sur ses vues concernant le futur de notre commune. Tout en espérant vous voir trouver quelque intérêt à lire ces lignes, je tiens à vous dire que notre souci premier est que vous vous sentiez bien dans notre belle commune du Noirmont.

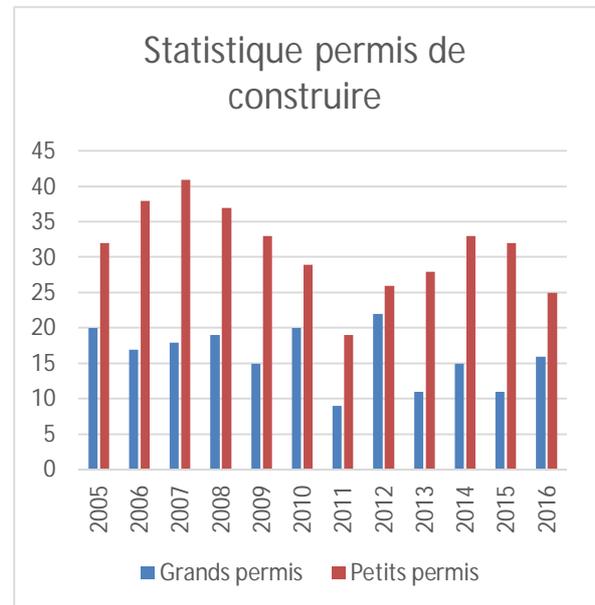
Bonne Fêtes et que l'année 2017 vous soit propice.

Jacques Bassang
Maire

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - CONSTRUCTIONS

Dicastère M Damien Paratte

Quelques chiffres concernant les dossiers traités durant ces 10 dernières années.



AUTRES ASSOCIATIONS COMMISSIONS OU SERVICES COMMUNAUX

Commission d'environnement

Prairies maigres

La Commune avec le soutien de la Commission de l'environnement propose pour le printemps prochain un concours sur les différentes surfaces vertes fleuries de notre village.

Vous n'êtes pas sans le savoir que suite à la construction de la H18, des compensations écologiques ont été demandées sur le territoire de la commune. La Commission de l'environnement a répertorié différentes zones, bandes ou talus en bord de routes qui méritent une attention particulière dans leur entretien. Certains sols sont secs d'autres plus humides. La voirie avec la Commission a fait un plan de ces zones et défini leur entretien. On sait que les prairies maigres pour garder leur flore doivent être fauchées tardi-

vement pour que les graines puissent s'ensemencer pour les années suivantes et que les insectes puissent y vivre.

Cela demande un travail particulier de la part de nos cantonniers mais permettra à long terme, nous l'espérons, de préserver une certaine biodiversité de flore et de faune. La démarche est aussi suivie par le Canton au bord de la route cantonale.

Si vous voyez des coins d'herbe qui ne sont pas fauchés systématiquement plusieurs fois par année, ce n'est en tout cas pas par négligence de notre Voirie mais pour maintenir un capital de biodiversité qui se fait rare partout sur notre planète.

La Commission propose donc de partir à l'affût de ces petits coins avec vos appareils photos. Vous recevrez de plus amples renseignements en début d'année. Cela sera l'occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir les richesses de la végétation dans notre commune.

Pour rappel, les bords de la H18 sont fauchés uniquement par la Voirie cantonale et les zones de la Commune par la Voirie communale. Les particuliers n'ont pas à entretenir ces zones, propriétés de la Commune et du Canton.

Revitalisation de la mare du Peu-Péquignot

La mare du Peu Péquignot : un endroit connu qui nous est cher. Malheureusement, on y déplore la rareté de l'eau, pour ne pas dire son absence !



La mare complètement envahie par la végétation

En réalité, l'eau est toujours là mais invisible : la végétation a pris le dessus au cours des ans et les grenouilles qui se risqueraient à y pondre auraient la tâche difficile pour assurer leur descendance ! Cet "étang", comme on l'appelle aussi, a "toujours été là" : on le voit d'ailleurs déjà clairement sur les anciennes photos aériennes, qui datent de 1936. Sur les photos plus récentes, on constate aussi qu'il a subi des fortunes diverses : parfois de surface restreinte, probablement en relation avec des étés secs, l'eau "libre" y est encore bien présente dans les années 1970; mais diverses interventions, peut-être pas toujours heureuses, n'ont pas pu en empêcher sa quasi disparition progressive. Aujourd'hui, cette eau n'est visible en surface que par petites taches et encore, seulement en dehors de la période de végétation. L'eau est pourtant là et elle y reste, même durant les périodes plus sèches de l'été et l'automne passés, par exemple : il suffit de sonder le fond de la mare pour s'enfoncer dans une "éponge", gorgée d'eau et d'une bonne épaisseur ! En dehors de l'évolution naturelle d'une mare, qui va toujours vers son comblement, un certain mystère demeure sur les raisons précises d'une baisse de son niveau : une souche arrachée inopportunistement, un gros caillou déplacé ?

Il a donc été décidé de procéder à une *revitalisation du site* : une remise en valeur, autant du point de vue paysager que biologique. Un petit chantier a donc été mené il y a quelques jours, visant les objectifs suivants :

- Retrouver l'eau "libre" et une profondeur suffisante : curage à l'aide d'une petite pelle rétro.
- Ramener de la lumière (et la vue sur la mare !) : en supprimant une partie du boisement, on redonne la lumière nécessaire à la Vie; les libellules et "demoiselles" (les plus frêles et élégantes des libellules) y trouveront de bien meilleures conditions. Les têtards pourront se réchauffer suffisamment au soleil pour grandir à temps. De plus, on diminue l'apport de feuilles mortes qui contribuent à combler la mare. On laisse encore assez d'arbres pour les oiseaux et le paysage !
- Disposer quelques tas de branches : des abris pour la petite faune.

- Assurer la sécurité des promeneurs et du bétail : la clôture sera refaite l'an prochain.



Une mare toute neuve, ce 14 décembre, juste après le dégel matinal !

On ne retrouvera pas l'étang au bord duquel certains d'entre nous se souviennent d'avoir pêché mais une jolie mare tout de même !

Cette revitalisation fait l'objet d'un soutien financier substantiel de la part du Canton.

François Gigon, Biocolog, Le Noirmont.
Travaux : entreprise Aménat, Les Genevez

Bibliothèque scolaire

Né pour lire à la bibliothèque communale et scolaire du Noirmont.

Né pour lire est une initiative conjointe de la fondation Bibliomedia Suisse et de l'Institut suisse Jeunesse et Médias qui débute en 2008. *Né pour lire* veut sensibiliser les parents à l'importance de dialoguer avec leurs jeunes enfants, de leur raconter des histoires et de découvrir les livres avec eux.

L'action « Né pour lire » consiste à offrir un coffret de livres à chaque nouveau-né.

Dans le canton du Jura, les coffrets étaient initialement distribués par la maternité de Delémont. Depuis août 2015 le projet a été repris par les bibliothèques des jeunes.

La bibliothèque communale et scolaire du Noirmont est le lieu de retrait des coffrets pour le district des Franches-Montagnes. Tous les parents qui désirent obtenir ce coffret sont invités à venir à la bibliothèque.

Pour marquer le lancement de l'action 2016, une petite fête a eu lieu le samedi 27 août à la bibliothèque, en présence des autorités communales et cantonales.

Les parents présents et leurs enfants ont eu la chance d'écouter les histoires de la conteuse Audrey Bestenheider Crettaz, invitée par la bibliothèque pour fêter l'événement.

La ludothèque du Noirmont a également ouvert ses portes et mis ses jeux à la disposition des enfants.

La fête fut belle et le soleil était au rendez-vous.

La bibliothèque du Noirmont se réjouit d'accueillir les nouveaux parents et leurs enfants.

- ✚ Un espace livres pour les tout-petits a été aménagé dans la bibliothèque.
- ✚ Le prêt de livres est gratuit pour tous.

La bibliothèque se situe au rez-de-chaussée des nouveaux espaces scolaires, rue des Collèges 4a, à côté de la ludothèque.

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont :

Lundi de 17h – 19h

Mardi de 14h – 17h

Vendredi de 8h30 – 11h30

Le mardi vous pouvez profiter de l'ouverture commune de la bibliothèque et de la ludothèque.

Grandir avec les livres, un atout pour la vie !



Au plaisir de vous rencontrer
La bibliothécaire
Danielle Paratte Steiger

Tél. 032 957 66 12

Mail bibliotheque@noirmont.ch

L'actu des Ecoles du Noirmont (EPN & ESN)

L'année scolaire 2016-2017 a débuté depuis un peu plus de quatre mois et déjà plusieurs temps forts y ont laissé leur empreinte: voici donc listés ci-après quelques événements des deux écoles du lieu, à orientation plutôt extra-scolaire.

Le vendredi 9 septembre a vu la mise sur pied par les deux écoles du village d'une animation ambitieuse et tout-à-fait hors du commun. En effet, ce jour-là, les presque 300 élèves des 2 collèges, encadrés par leurs 40 enseignants et des membres de l'APE, ont participé à un parcours ponctué d'étapes faisant appel notamment à l'agilité, la réflexion, la concentration et la dextérité.

A cette occasion, plusieurs postes ont été organisés aux alentours immédiats des espaces scolaires. Ces derniers ont été pensés pour tous les âges, de manière à permettre, sans esprit de compétition mais avec un accent mis davantage sur la réussite, une collaboration efficace de tous, de la 1P à la 11S (c'est-à-dire de 4 à 15 ans). Des équipes de 10 ou 11 élèves, mélangées primaires et secondaires, se sont vues proposer diverses épreuves qui, sur le modèle de Fort Boyard, rapportaient des clefs en cas de succès. Le nombre total de clefs a donné accès à la fin du jeu à une surprise - en l'occurrence des ballons à eau - dont l'importance dépendait du nombre des précieux sésames ... La bonne ambiance et l'esprit sportif ont prévalu et les groupes mélangés qui visaient à accentuer la responsabilité, l'entraide mutuelle et l'élargissement des connaissances tout en développant aussi l'esprit de groupe dans sa globalité scolaire locale ont répondu aux attentes.

Durant les premières semaines, une formation pour les élèves patrouilleurs - primaires et secondaires - a été mise sur pied par la police cantonale de manière à sécuriser les différents passages pour piétons de manière optimale. Dans le même registre, une commission de travail nommée par la commune et regroupant enseignants, membres de l'APE, de la commission d'école et de la commune planche sur une amélioration de la sécurité dans les alentours immédiats de l'école. Toujours sur ce thème, des animations de sécurité routière ont eu lieu pour les élèves dès la 3P et la journée « A pied à l'école » organisée conjointement avec l'APE a remporté un vif succès: les lignes de Pédibus ont convergé vers la cour d'école à 8h30 et s'en est suivie une collation fort appréciée ponctuée d'un lâcher de ballons dont le plus lointain a été retrouvé en Autriche.

Sur un plan santé, des visites dentaires ont été organisées pour tous les élèves, la clinique dentaire cantonale ayant posé ses valises dans la cour de l'école durant une semaine. Des vaccinations à l'intention des 3 et 8P et aussi des 9 et 10S, de même que les habituelles permanences et autres visites de santé, ont été assurées par l'infirmière scolaire.

A relever aussi sous ce point que, après une récente refonte complète des voies d'évacuation de tous les bâtiments scolaires, un exercice incendie a eu lieu le 17 octobre dernier: en à peine 4 minutes, sous les sirènes hurlantes, tous les occupants des espaces scolaires se sont retrouvés au point de rassemblement à la plus grande satisfaction de l'équipe d'encadrement. Afin que cette pratique devienne routine, l'exercice sera répété 1 à 2 fois par année.

Au niveau sportivo-culturel, des séances de projection du spectacle fanfare de juin dernier ont été organisées pour tous les élèves primaires à l'aula, au plus grand plaisir de tous: les réminiscences de ces instants magiques ont été très appréciées et émouvantes. Dans le cadre de Delémont-Hollywood, la plupart des classes a visionné des films au cinéma du Noirmont, notamment « Keeper » pour les secondaires et « Une cloche pour Ursli » pour les plus jeunes primaires. Les primaires de 7P ont participé en nombre à la journée JOM (J'ose tous les métiers) qui propose aux garçons de passer une journée de travail avec leur maman et aux

filles de suivre leur papa. Les 3 modules secondaires ont organisé leurs traditionnelles journées bien-être basées sur des actions visant le mieux-être physique et psychologique de chacun: une belle collaboration a notamment eu lieu avec la Clinique Le Noirmont de même qu'une animation de Reajura - réanimation et sauvetage en piscine plus utilisation du défibrillateur- ont marqué les esprits. Des visites culturelles de villes ont passionné les élèves à Lucerne pour les 10S, à Bâle pour les 11S et à Porrentruy pour les 9S. Sur un plan plus sportif, les élèves primaires ont participé aux jeux dans l'eau à Saignelégier en novembre et les secondaires à une journée cantonale d'athlétisme en septembre à Delémont. En janvier prochain, les 8P et 9S se mesureront aux autres classes jurassiennes à l'occasion du traditionnel tournoi cantonal de tchoukball et de badminton.

Le 29 novembre, plusieurs classes primaires et secondaires ont tenté de résoudre diverses énigmes lors du Cyberdéfi qui a rassemblé environ 600 classes de toute la francophonie. Les recherches sur Internet, mais aussi dans les livres et autres documents papiers, dictionnaires et Atlas, ont créé une belle émulation dans l'établissement.

A relever encore que les conseils scolaires EP et ES ont tenu leurs premières séances: deux délégués par classe, de la 1P à la 11S, servent de lien entre la classe et le conseil animé par la direction et la médiatrice au primaire, les maîtres de modules en sus au secondaire. Divers projets ont été évoqués et seront concrétisés prochainement dans l'optique de dynamiser et améliorer le quotidien scolaire: semaine thématique pour les 10-heures, accès pour tous à la cabane - service de boissons chaudes -, idées de cours facultatifs ont notamment émergé. Dans la même lignée, des élèves médiateurs ont été formés par la médiatrice primaire et sont prêts à œuvrer au plus proches de leurs camarades dans le but de les aider et de gérer d'éventuels prémices de conflits.

Merci d'avoir pris le temps de lire ces quelques lignes qui, je l'espère, vous auront intéressés.

La direction des écoles du Noirmont :
Vincent Eyen

AGENDA

2017

7 janvier – Petit nouvel-an FM'Air

24-28 février – Carnaval

6 mai – Concert annuel Fanfare

4-7 mai – Concert Echo des Sommètres

12 juin – Foire



**Joyeuses fêtes et
nos meilleurs vœux pour
2017**

Le conseil communal
